Addenda 1 SEL.: 2017-D000332-1

Titre du Projet: Approvisionnement en services de gestion, Projet des services d'appui sur le terrain en Bolivie (2017-D000332-1)

A. AMENDEMENT À LA DEMANDE DE PROPOSITION (DDP) :

1. Section 4A description du projet, item 6.1 AJOUTER:

6.1 Ministère des Affaires étrangères, du Commerce et du Développement (MAECD)

j): L'autonomisation économique des femmes : Note d'orientation :

http://www.international.gc.ca/development-developpement/priorities-priorites/weegnaefno.aspx?lang=fra

2. Section 4B MANDAT SPÉCIFIQUE DU CONSULTANT, **SUPPRIMER** Section 4B, article 2.1.3 a et **REMPLACER PAR**:

2.1.3 Services d'approvisionnement

- a. développer et maintenir des bases de données ou des listes de fournisseurs (entreprises et particuliers) pour des spécialistes techniques dans les divers domaines thématiques et sectoriels locaux et régionaux requis dans l'emplacement du projet, y compris dans le domaine de l'autonomisation économique des femmes.
 - 3. Section 4B MANDAT SPÉCIFIQUE DU CONSULTANT, SUPPRIMER Section 4B, article 4.6 and REMPLACER PAR:

4.6 Spécialistes techniques

Une enveloppe financière est réservée pour des domaines de compétence dans les cas où les services de spécialistes techniques peuvent être nécessaires pour répondre aux besoins des projets et des programmes, lesquels peuvent changer pendant la durée du PSAT. Cela comprend, sans s'y limiter, l'autonomisation économique des femmes, la gouvernance, la gestion des ressources naturelles, l'éducation, les droits de la personne, le développement du secteur privé, le suivi et l'évaluation, la gestion axée sur les résultats, l'égalité entre les sexes, l'environnement, la coordination des fonds locaux, société civile, etc.



Addenda 1 SEL.: 2017-D000332-1

B. Questions et Réponses

Question 1	Pourquoi est-ce que trois langues sont requises au lieu de deux comme c'était le cas dans le passé
Réponse 1	En raison du contexte de programmation régionale et local, il a été établi que les ressources du PSAT doivent avoir des capacités en français, anglais et espagnol.
Question 2	Est-ce que le manque de niveau 2 ou 3 serait une raison de disqualification.
Réponse 2	Les niveaux de compétences linguistiques du PSAT identifiés dans les termes de références de la DDP décrivent des obligations du consultant au moment du contrat. Le soumissionnaire soumet sa proposition et signe le contrat seulement s'il a la capacité de satisfaire à toutes les obligations du contrat.
Question 3	De quelle façon est-ce que les points concernant les critères techniques seront attribués ?
Réponse 3	La façon dont les points pour les critères techniques seront attribués est décrite dans la section 5 : Critères d'évaluation de la DDP. Il est recommandé de lire cette section pour de plus ample de renseignement sur la façon dont les propositions seront notées.
Question 4	Dans le processus de sélection du consultant, est-ce que les consultants individuels qui font partie d'un consortium des consultants individuels constituent des soumissionnaires éligibles ?
Réponse 4	Conformément à l'Article 4.5 de la section « Instruction aux soumissionnaires », un même soumissionnaire ne peut soumettre de multiples propositions en réponse à la présente DDP() Toutefois, un sous-consultant peut participer à plus d'une proposition, mais uniquement à ce titre.

C. TOUT AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS.